

---

MARRAKECH – GAC : Séance de rédaction du communiqué (3 sur 3)

Mercredi 26 juin 2019 – 17h00 à 20h00 WET

ICANN65 | Marrakech, Maroc

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Veuillez prendre place dans la salle s'il vous plaît.

Bien. Nous sommes prêts pour commencer. Merci à tous ceux qui ont participé à ces discussions. Je crois que c'est maintenant affiché à l'écran, nous sommes prêts. Nous pouvons descendre au texte .amazon.

Nous avons un texte proposé pour le .amazon tel que proposé par le Colombie, le Brésil, les États-Unis. Merci à eux. « Le GAC demande au Conseil d'Administration d'expliquer par écrit si et pourquoi il considère que sa décision d'accepter la candidature de .amazon conformément à la proposition que les huit pays de l'Amazonie ont considéré que cette décision ne prenait pas en considération ces préoccupations est conforme à l'avis du GAC. »

Je répète : « Le GAC demande au Conseil d'Administration d'expliquer par écrit de quelle manière et pourquoi il considère que sa décision d'accepter les candidatures de .amazon basée sur la proposition que les huit pays amazoniens ont considéré

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

que cette décision ne prenait pas en considération leurs préoccupations est conforme à l'avis du GAC. »

Fondements. « Pendant la réunion avec le Conseil d'Administration de l'ICANN, plusieurs membres du GAC ont exprimé leurs préoccupations quant à la récente décision du Conseil d'Administration de trouver la proposition de la corporation Amazon du 17 avril 2019 acceptable et de demander à l'organisation ICANN de poursuivre le traitement et l'acceptation de la candidature de .amazon conformément aux politiques et procédures du programme des nouveaux gTLD, y compris la possibilité que le résultat dans l'affaire .amazon soit un précédent pour des cas similaires de délégation de chaînes à l'avenir. »

Dans la section 5, « Suivis des avis précédents du GAC » concernant la candidature pour .amazon et chaînes connexes : « Le GAC a exprimé le besoin de trouver une solution mutuellement acceptable dans le cas des candidatures gTLD .amazon pour les pays affectés et pour la corporation amazonienne. »

Et dans la section 7 de l'avis consensuel du GAC au Conseil d'Administration concernant les candidatures pour .amazon et chaînes connexes : « Le GAC a reconnu le besoin de trouver une solution mutuellement acceptable pour les pays affectés et la

---

corporation Amazon pour autoriser l'utilisation de .amazon comme nom de domaine de premier niveau.

Plusieurs membres ont également fait référence au courrier envoyé par le GAC au Conseil d'Administration le 15 mars 2018 en réponse à la demande du Conseil d'Administration pour des informations nouvelles et supplémentaires à fournir au Conseil d'Administration concernant l'avis du GAC, à savoir que les candidatures amazon ne devraient pas être acceptées où il a été déclaré que le GAC n'a pas d'informations supplémentaires à fournir au Conseil d'Administration sur cette question au-delà du communiqué d'Abu Dhabi du GAC.

Certains membres n'ont pas forcément été d'accord sur cela sur la base des préoccupations telles qu'indiquées au-dessous ou avec l'interprétation de l'avis passé du GAC. Cette demande d'une réponse écrite de la part du Conseil d'Administration devrait être considérée comme un suivi de la discussion entre le GAC et le Conseil d'Administration pendant l'ICANN65 et ne devrait pas être considéré comme un nouvel avis du GAC sur cette question. »

BRÉSIL :

Est-ce qu'on pourrait ajouter *new*, « nouveau » ici, dans la toute dernière phrase.

---

ÉTATS-UNIS : Oui, dans la mesure où on maintient la rédaction au-dessus, si on maintient ce qu'il y a avant, oui, il n'y a pas de problème.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci aux États-Unis. Donc si on maintient ce qu'il y a avant, pas de problème pour ajouter le terme *new* en anglais, donc nouvel avis du GAC en français.

La Commission européenne ?

COMMISSION EUROPÉENNE : Est-ce que vous pouvez remonter un petit peu s'il vous plaît ? Dans les fondements, je pense qu'on a perdu quelques changements qu'on avait faits dans les dernières versions, quand c'était encore dans le rapport dans la réunion avec le Conseil d'Administration. Par exemple, les chaînes, je ne me rappelle plus exactement de la formulation qu'on avait trouvée. Là, il s'agit des chaînes qui peuvent prêter à contentieux. C'est revenu ici alors qu'on avait réglé le problème. Donc si vous pouvez revenir aux dernières versions, vous verrez qu'on l'avait changé.

---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Là, vous parlez de la première phrase dans les fondements ?  
C'est bien cela ?

COMMISSION EUROPÉENNE : La dernière partie de la phrase devrait être différente, « y compris la possibilité... »

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Vous parlez de quelle partie de la phrase ?

COMMISSION EUROPÉENNE : La première phrase dans les fondements, « ...y compris la possibilité que le résultat du cas .amazon soit un précédent dans des cas similaires, etc. Donc après programme gTLD, « cela inclus la possibilité. »

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Bien. Est-ce que vous êtes d'accord avec le texte tel qu'amendé à l'écran ? L'Inde ?

INDE : Peut-être qu'il serait bon de ne pas faire référence spécifiquement au programme de la série ultérieure des nouveaux gTLD, de parler de l'avenir. Ce serait peut-être plus approprié. Et ensuite, un point après « dans l'avenir ».

---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Donc un point après « avenir ». Est-ce qu'il y a d'autres demandes de parole ? La Suisse ?

SUISSE :                           Merci Manal. Je sais qu'on aborde aujourd'hui une question très sensible mais je ne peux me résister à proposer, étant donné qu'on est maintenant sous l'intitulé « Suivis des avis du GAC », de suggérer qu'on ajoute une phrase après la dernière phrase à la page trois, c'est un peu au-dessus. Donc enlever la phrase qui dit que certains membres cherchent à épuiser tous les recours possibles pour trouver une solution mutuellement acceptable. Donc « Certains membres du GAC en ont appelé aux parties, y compris au Conseil d'Administration de l'ICANN, pour qu'ils épuisent tous les moyens à leur disposition pour faciliter une solution mutuellement acceptable. »

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :L'Iran ?

IRAN :                                   Merci Manal. Oui, si tout le monde est d'accord avec le texte, au début, je pourrais dire, si vous le permettez, qu'il s'agit d'une rédaction très maladroite en anglais. Sur les discussions entre le

---

GAC et le Conseil d'Administration, je suis sûr que sur cette phrase, on va vous demander des précisions, des éclaircissements. Donc ceux qui ont participé à cette réunion sont invités à expliquer exactement ce qu'il en est parce que c'est une phrase en anglais très difficile à comprendre. De quelle manière et pourquoi expliquer par écrit... De quelle manière et pourquoi, en anglais, c'est très difficile à comprendre. La structure de la phrase aussi est très difficile à comprendre. Si vous en êtes tous d'accord, je n'ai pas de problème mais il me semble qu'en anglais, cette phrase est très difficile à comprendre.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :La Jamaïque.

JAMAÏQUE : Alors dans la deuxième phrase du paragraphe sous « Fondements », la phrase qui commence par « Cela inclut », il est recommandé de commencer la phrase en disant : « Des inquiétudes ont également été exprimées par rapport à la possibilité de... » Et la phrase resterait telle quelle ensuite.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci la Jamaïque.

---

Les États-Unis.

ÉTATS-UNIS :

Merci. Je voudrais répondre à l'intervention et à la proposition de texte de la Suisse. Excusez-moi, je reviens en arrière. Donc oui, je comprends bien ce que vous voulez dire mais en fait, cela renvoie à ma préoccupation originale par rapport au processus lorsque j'ai dit que j'étais préoccupée par le fait de parler d'épuiser tous les moyens. Cela n'est pas conforme au processus en cours. Je pense que là, on court le risque d'aller à l'encontre des processus actuels tels qu'actuellement articulés. Cela fixe un mauvais précédent. Donc je comprends bien ce que vous voulez dire mais nous, cela nous pose un problème parce qu'on ne veut pas entraver le processus en cours.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci les États-Unis.

La Suisse.

SUISSE :

Pour réagir à ce que vient de dire Ashley, bien entendu, on ne suggère pas que tous les moyens à disposition, cela inclut tout ce qui pourrait aller à l'encontre des statuts constitutifs ou tout ce qui est en vigueur dans le cadre de l'ICANN. Je ne sais pas si



---

cela aiderait de dire « épuiser tous les moyens conformes aux procédures en place » ou aux procédures en vigueur ou procédures applicables ou quelque chose de ce genre de telle sorte qu'on place cela dans le cadre des procédures en vigueur, bien sûr.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci à la Suisse. Je pense que c'est utile. Merci.

Revenons un peu plus haut pour voir le texte et voir tous les changements. Tout d'abord, Kavouss, vous avez exprimé des préoccupations par rapport aux trois premières lignes. Je crois qu'il n'y a pas d'autres objections dans la salle. Et vous avez dit que vous étiez disposé s'il n'y avait pas d'autres objections pour l'accepter. Donc si vous en êtes d'accord, nous allons maintenir ce texte étant donné qu'on a déjà pris suffisamment de temps pour que tout le monde se mette d'accord. Donc s'il n'y a pas d'autres objections, je vous demanderais de bien vouloir vous montrer souple et compréhensif. Je vous en remercie.

L'Inde.

INDE : Merci. Alors un petit point de rédaction et peut-être que cela aiderait à comprendre la première ligne. Plutôt que de dire « basé sur une proposition que les huit pays de l'Amazonie ont

---

considéré qu'ils ne prenaient pas en considération leurs préoccupations, etc.», en fait il s'agit d'un problème linguistique. Là, il s'agirait de dire que la proposition des huit pays amazoniens n'a pas été prise en compte plutôt que de dire que leurs préoccupations n'ont pas été prises en compte.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Y a-t-il des réactions ?

ORATEUR NON-IDENTIÉ : Est-ce qu'on pourrait voir la suggestion de l'Inde à l'écran s'il vous plaît ?

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Fabien, vous avez eu le temps de prendre note de la proposition de l'Inde ou vous souhaiteriez que l'Inde la répète ? Bien. On va essayer mais si tout le monde n'est pas d'accord, je dirais qu'il vaudrait mieux qu'on se mette d'accord sur le texte tel qu'il était.

BRÉSIL : Oui. Il vaut mieux continuer à avancer avec le texte original.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Bien. Les États-Unis.

---

ÉTATS-UNIS :                    Excusez-moi, je reviens à la proposition de la Suisse une fois encore. Je la relis cette proposition et ce qui me frappe aussi, c'est que ce n'est pas approprié dans cette section parce qu'on a le sentiment... En tout cas pour moi, ce n'est pas clair comment est-ce qu'on assure un suivi des avis précédents. Je crois que ce n'est pas le bon endroit pour en parler ici.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Oui, on y reviendra dans un instant. On n'a pas encore fini de parler de ce point. Donc nous allons maintenir la rédaction originale du premier point sous « Suivis des avis précédents du GAC ». Donc voilà le texte final tel que proposé à l'origine.

Maintenant, sous l'intitulé « Fondements », l'Iran.

IRAN :                                Alors maintenez si vous voulez la phrase telle qu'elle était mais accordez moi une ou deux minutes pour faire une suggestion. Si vous n'êtes pas d'accord, on l'oublie et on maintient le texte tel qu'il est. Je veux laisser le texte aussi simple que possible. Est-ce que Fabien pourrait, s'il vous plaît, taper ce que je vais dire ? Ça y est, vous êtes prêt ?

---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Oui, allez-y. Attendez une seconde.

IRAN : Le GAC demande au Conseil d'Administration de préciser par écrit si...

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Puis-je suggérer quelque chose, Kavouss ? Est-ce qu'on peut le faire dans un autre paragraphe ?

IRAN : Oui, s'il vous plaît, dans un autre paragraphe.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Ne perdons pas le texte original.

IRAN : Le GAC demande au Conseil d'Administration de préciser par écrit si sa décision de poursuivre les candidatures de .amazon est conforme ou respecte l'avis du GAC et si les préoccupations des huit pays de l'Amérique du Sud ont été prises en compte. Très simple. On ne change rien. D'abord, savoir si cette décision est conforme ou pas à l'avis du GAC et deuxièmement, si cette décision a pris en considération les préoccupations des huit pays amazoniens. Je vous invite, madame et chers collègues, à

---

regarder très attentivement cette proposition. Si vous l'acceptez, très bien sinon, on l'écarte.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Bien. Je me tourne vers les auteurs du texte original. Mais veuillez excuser mon ignorance mais est-ce qu'il y a une liste connue de préoccupations des huit pays amazoniens ? Parce que sinon, on risque de voir le Conseil d'Administration nous poser la question « De quelles préoccupations s'agit-il ? » Un simple commentaire.

Le Brésil.

BRÉSIL : Le Brésil préférerait s'en tenir au texte original.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : L'Iran ?

IRAN : Pas de problème. Je suis tout à fait d'accord. Si c'est la volonté du Brésil, pas de problème.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Très bien. On maintient le texte. Merci Kavouss.

---

Alors sur les fondements, il y a eu une proposition utile pour diviser cette longue phrase en deux phrases pour qu'elle soit plus facile à lire, donc mettre un point après programme des nouveaux gTLD et commencer une nouvelle phrase. La Jamaïque a proposé la phrase suivante : « Des préoccupations ont également été exprimées quant à la possibilité que le résultat dans l'affaire ou le cas .amazon ne devienne un précédent dans des cas similaires de délégation de chaînes sensibles que le GAC a soulignées comme entraînant des préoccupations de politique publique à l'avenir. » Et là, la proposition de l'Inde, c'est de mettre un point après « à l'avenir ».

Donc voilà les amendements proposés qui figurent à l'écran. Y a-t-il des commentaires, des réactions ? Donc je crois comprendre que vous êtes d'accord avec cette rédaction ? Bien. Il n'y a pas eu de nouvelles propositions de texte.

Pour le point suivant, nous pouvons descendre, continuer à avancer. Et je crois que le terme « nouvel avis du GAC » a été accepté, à condition de ne pas toucher au texte précédent.

Le Brésil ?

---

BRÉSIL : Désolé de revenir là-dessus, sur un texte qui était supposé être accepté par les trois pays sur cette question. Mais il y a un manque de précision ici au paragraphe qui commence par « Certains membres ne sont pas forcément d'accord... » À la fin de ce paragraphe, on suggère que tous les avis du GAC sur les candidatures .amazon sont des avis passés. Or, les membres du GAC ne se sont pas mis d'accord là-dessus. Donc je me tourne vers les États-Unis et j'espère que les États-Unis accepteront de supprimer le terme d'avis « passé » du GAC. Vous voyez ici le terme *past* en anglais, passé, il devrait être supprimé d'après nous.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci le Brésil.

Les États-Unis ?

ÉTATS-UNIS : Alors peut-être solution alternative à cela si vous me le permettez. Si vous dites plutôt avis du GAC sur ce sujet plutôt que de parler d'avis du GAC passé ? Avis du GAC sur ce sujet ?

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Est-ce que c'est acceptable à vos yeux ? Bien, merci. Cela nous amène à la toute dernière phrase telle que proposée par la suite.

---

« Certains membres du GAC en ont appelé à toutes les parties, y compris le Conseil d'Administration de l'ICANN, d'épuiser tous les moyens à disposition conformément aux procédures en vigueur afin de faciliter une solution mutuellement acceptable. »  
Peut-être qu'on aura besoin d'ajouter quelques virgules ici.

L'Iran.

IRAN : Oui, en fait, cela partie de la question. Non ?

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Non, cela fait partie des fondements.

IRAN : Cela ne fait pas partie de l'avis du GAC.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Oui, c'est les fondement sur les suivis des avis précédents du GAC.

IRAN : Moi, mon problème c'est de dire certaines personnes, certains membres du GAC parce que là, vous impliquez qu'il y a eu des divisions.



---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Je pense qu'ici, l'intention, c'est de ne pas inclure tout le monde. Il s'agit simplement d'indiquer que certains l'ont souligné. Mais si vous êtes d'accord pour accepter la proposition de l'Iran, c'est-à-dire une tournure impersonnelle et de dire « Il a été demandé à toutes les parties... ».

IRAN : Oui Moi, mon problème, c'est avec le mot « certains ».

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Est-ce que les membres du GAC sont d'accord ? Y a-t-il des commentaires, des interventions par rapport au fait de supprimer le terme *some* en anglais, certains ? Royaume-Uni puis l'Égypte.

ROYAUME-UNI : Nous ne sommes pas sûrs. Pourquoi est-ce qu'on a besoin de cette phrase dans cette partie précise du texte ? Pour nous, cette phrase n'est pas pertinente, cette phrase, par rapport aux fondements pour demander au Conseil d'Administration d'expliquer par écrit les motivations de cette décision. Or, je pense que cette phrase n'est pas pertinente. Elle est pertinente par rapport à la discussion qu'on a eue avec le Conseil

---

d'Administration où certains membres, effectivement, ont fait cela. Mais je pense qu'il vaudrait mieux remettre cette phrase dans cette partie du texte comme elle y était à l'origine.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci au Royaume-Uni.

L'Égypte puis la Suisse.

ÉGYPTE : Merci. D'abord sur le terme « certains », je pense que *some* en anglais, « certains » a déjà été utilisé dans d'autres parties du texte, donc pas de problème.

Et par rapport au placement de cette phrase, je pense que cette phrase va bien dans la section « Fondements » parce qu'on demande à ce qu'on réfléchisse pour l'avenir. Donc je serais d'accord avec la Suisse pour dire qu'il faut regarder vers l'avenir et c'est la raison pour laquelle cette phrase se trouve là.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :La Suisse, l'Iran puis les États-Unis.

SUISSE : Si vous êtes d'accord, je vais intervenir plus tard.

---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Alors l'Iran et les États-Unis. L'Iran.

IRAN :

Merci Manal À cette réunion, j'ai essayé de ne m'opposer à personne et de ne soutenir personne, bref d'être neutre. Même si changer cette question et vous la formuler sous la forme d'une question, cela ne doit pas figurer sous l'intitulé « Fondements » parce que cela ne fait pas consensus. Vous devez inclure cette phrase ailleurs dans la discussion entre le GAC et le Conseil d'Administration. Si vous l'indiquez sous la section fondements, certains – et je ne vais pas les nommer – vont pointer du doigt et dire : « Voilà, il ne s'agit plus d'un consensus. » Donc nous allons perdre de vue l'objectif et le poids de ce paragraphe. Donc croyez-moi, mieux vaut ne pas indiquer s'il y a majorité, minorité etc. dans la partie « Fondements. » Vous pouvez employer une tournure impersonnelle, « Certaines vues ont été exprimées... », parce qu'il ne faut pas laisser la possibilité à ce que cela se produise.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Kavouss. Effectivement, « certains » a déjà été exprimé auparavant, mais je comprends bien ce que vous voulez dire.

Les États-Unis.

---

ÉTATS-UNIS : Deux commentaires. Pour répondre à l’Iran, il ne s’agit pas d’un avis consensuel. Donc il est tout à fait légitime de faire référence à cela.

Cela étant dit, je voulais dire que je suis d’accord avec le Royaume-Uni pour dire que cela reflète la conversation qu’on a eue avec le Conseil d’Administration mais cela ne soutient pas la déclaration. Donc une fois encore, je demanderais de ne pas l’inclure ici. On pourrait l’inclure dans la partie « Discussions entre le GAC et le Conseil d’Administration » mais ici, ce n’est pas l’endroit pour qu’il y ait cette phrase. Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Vous voulez prendre la parole, la Suisse ?

SUISSE : Merci Manal. Je pense qu’ici, il s’agit d’un suivi de l’avis d’Abu Dhabi. L’avis d’Abu Dhabi lance un appel à ce qu’il y ait un processus de facilitation pour arriver à une solution mutuellement acceptable. Voilà donc l’intitulé de ce que nous sommes en train de suivre.

On demande spécifiquement au Conseil d’expliquer quelque chose par écrit. Mais je pense que dans les fondements ou dans l’explication, il est clair que cette explication n’est pas la seule chose que nous avons demandée. Certains membres ont

---

demandé au Conseil d'Administration et aux parties intéressées d'explorer tous les moyens à leur disposition pour arriver à cette solution. Donc ce n'est pas quelque chose de définitif.

Par conséquent, je pense qu'on pourrait mettre cette partie dans la section où l'on parle des échanges avec le Conseil d'Administration mais il faudrait refléter aussi le fait que certains d'entre nous avons demandé à avoir plus qu'une explication. Nous avons demandé à ce que l'on évite que ce processus n'arrive pas à une solution mutuellement acceptable.

Je pense que cette idée est reflétée par le mot « certains », *some* en anglais. Bien entendu, on pourrait remplacer cette phrase par une tournure impersonnelle, je n'ai pas de problème avec cela, mais je pense que la phrase, elle a toute sa raison d'être ici.

Finalement, je pense qu'on pourrait... Par exemple si le problème, c'est un problème de formalité et que cela n'est pas directement lié à la question du suivi de l'avis, on pourrait le séparer. Mais c'est en lien avec l'avis d'Abu Dhabi et c'est aussi en lien avec l'objectif que nous cherchions à atteindre avec cet avis.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : J'ai les Pays-Bas et ensuite, l'Iran.

---

PAYS-BAS : Merci Manal. Pour rebondir sur la suggestion qui a été faite par la Suisse, je pense qu'on pourrait dire « De plus, certains membres, sur la base des discussions que le GAC a eues avec le Conseil d'Administration, les membres du GAC en appellent aux parties, etc. » Donc : « De plus, les membres du GAC, sur la base des discussions avec le Conseil d'Administration... » Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci Pays-Bas.

Iran et Royaume-Uni.

IRAN : Merci madame la présidente. Je pense qu'il faut être prudents. Nous pouvons demander instamment aux parties mais nous ne pouvons pas demander instamment à l'ICANN parce que, comment pourrions-nous le faire ? Si on sépare cela, on pourrait dire « On demande instamment aux parties avec la facilitation de l'ICANN, etc. » Mais il reste à savoir si on garde cette phrase ici ou si on peut la déplacer à la partie où l'on parle des échanges avec le Conseil d'Administration. Je n'ai pas dit qu'il s'agit d'un avis mais cela implique un avis. Si vous me demandez quelque chose et que vous ne m'expliquez pas pourquoi, vous me posez une question. Les fondements s'appliquent uniquement aux avis du GAC.

---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Si vous me permettez, Kavouss, je pense que ce que vous proposez change un petit peu la signification parce qu'avec l'assistance du Conseil d'Administration, nous savons que le Conseil d'Administration est d'accord pour prêter son soutien. Le fait de demander instamment à quelqu'un quelque chose, cela veut dire qu'il y a une demande derrière.

Je vois les États-Unis et le Royaume-Uni. États-Unis s'il vous plaît.

ÉTATS-UNIS : Excusez-moi de prolonger la discussion mais les États-Unis ne peuvent pas accepter ce texte. Je ne sais pas ce que cela peut apporter de plus à cette section, si ce n'est pas l'intention. Je ne suis pas d'accord. Je ne me sens pas à l'aise avec la façon dont ce texte est rédigé.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Royaume-Uni.

ROYAUME-UNI : Nous rejoignons quelque part les inquiétudes exprimées par l'Iran. Il s'agit d'un suivi d'un avis précédent. Et le fait d'ajouter des fondement qui ne font pas l'objet d'un consensus, il faudrait

---

être prudents avant de faire cela. Il faudrait trouver un compromis. Les parties prenantes ou les parties intéressées ont beaucoup travaillé pour essayer de trouver un texte de compromis, donc il faut être très prudents.

Les Pays-Bas ont fait une suggestion assez intéressante pour trouver un compromis. Et je vais faire quelques propositions qui pourraient s'ajouter à cela. Par exemple, si on pouvait éliminer le mot « De plus », *furthermore* en anglais, et dire « Certains membres du GAC, pendant les discussions... » et puis on garde le reste de la phrase. De cette manière, il s'agit d'un texte qui couvre ce qui s'est passé pendant les discussions. Cela couvre des faits qui ont eu lieu. Autrement, on est en train d'établir un mauvais précédent. C'est une proposition que je fais pour aider à trouver une solution de compromis.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci d'essayer d'aider à trouver un compromis. La phrase dit « Certains membres du GAC, pendant la discussion avec le Conseil d'Administration, ont demandé instamment à toutes les parties... »

Je vois l'Égypte.



---

ÉGYPTE : Je ne sais pas si cela pourrait aider d'éliminer les mots « y compris » ou « avec l'assistance de », *including and with the assistance of* en anglais. Donc « ... ont demandé instamment à toutes les parties d'épuiser tous les moyens à leur disposition, etc. »

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Je vois qu'on revient petit à petit au texte original. Est-ce que cela pourrait être accepté ? Je vois que l'Iran demande la parole.

IRAN : Je me demande quelle est la différence si cette phrase est ici ou ailleurs. Quelle serait la différence ? Je ne soutiens ni ne m'oppose à ce que vient de proposer le Royaume-Uni mais je me demande. Cela ne fait pas partie des fondements. Je n'ai pas de problème pour ajouter le mot « De plus ». Si on supprime ce mot « De plus » ou « en outre », alors cela veut dire que la phrase fait partie des fondements.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : États-Unis ?

ÉTATS-UNIS : Je vais essayer d'apporter un commentaire constructif. Si nous déplaçons la phrase pour qu'elle soit placée avant la demande

---

parce que de cette manière, on pourrait indiquer qu'il ne s'agit pas d'un avis du GAC, cela pourrait répondre ou prendre en considération les inquiétudes des États-Unis.

ROBERT HOGGARTH : Excusez-moi Manal. Nous avons eu un petit souci au niveau de la transcription et nous essayons de rétablir la connexion avec la transcription automatique.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Meri Rob. Merci les États-Unis. Donc il y a une proposition constructive de la part des États-Unis. Je vois que la Suisse est d'accord, l'Égypte est d'accord.

L'Iran.

IRAN : Merci madame la présidente. Je ne veux pas qualifier les propositions comme étant constructives ou non constructives. Les propositions sont des propositions. On ne qualifie pas les propositions comme étant constructives ou pas constructives. Je ne pense pas que ce soit approprié. Je pense que soit on garde ou pas le mot *furthermore*, « en outre », mais on le garde au début.

---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Pardon Kavouss. Je n'ai pas compris votre dernière partie.  
Qu'est-ce que vous proposez ?

IRAN : La proposition des Pays-Bas, c'est d'ajouter « en outre » ou « de plus » pour que ce soit séparé des fondements.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Je pense que l'intention première était de le garder dans les fondements.

IRAN : Quand on ajoute le mot « de plus », c'est-à-dire qu'on ajoute un élément de plus et cela ne fait plus partie des fondements.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : L'Égypte s'il vous plaît.

ÉGYPTE : J'aimerais répondre à notre collègue de l'Iran quand il demandait quelle était l'idée derrière le fait de mettre cette phrase ici. L'idée, c'est de montrer de bonne foi une possibilité de mesures à suivre. Et je pense que déplacer ce texte en haut, comme l'ont suggéré les États-Unis, c'est positif.

---

Pour ce qui est du mot *furthermore* ou « en outre », on pourrait le garder si cela est acceptable.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci l'Égypte. Est-ce que le Royaume-Uni est d'accord pour garder le mot en outre ou *furthermore* en anglais ?

ROYAUME-UNI :

Le problème pour nous avec ce mot *furthermore*, « en outre », c'est que cela connecte la phrase avec les fondements qui la précèdent. Cela veut dire que cette phrase fait partie de ces fondements. C'est pour cela que nous ne voulons pas garder ce mot « en outre » ou *furthermore* parce que cela renforce la connexion avec ce qui est dit avant. Je ne peux pas penser en ce moment à une alternative. Je vais réfléchir cinq minutes et je reviens vers vous, mais je pense qu'il faudrait essayer de garder une formule la plus simple possible parce que le fait de garder ce mot « en outre » ne fait que renforcer le lien avec ce qui a été dit avant.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : L'Égypte.

---

ÉGYPTE : Peut-être qu'en mettant « de manière séparée », *separately* en anglais ?

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Royaume-Uni ?

ROYAUME-UNI : Je pense que c'est une excellente suggestion de la part de l'Égypte.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : La proposition est donc de remplacer le mot *furthermore* en anglais par le mot *separately* en anglais. L'Iran s'il vous plaît.

IRAN : « Séparément », *separately* en anglais, qu'est-ce que cela veut dire ? Si tout le monde est d'accord, d'accord, mais qu'est-ce que cela veut dire ? « De plus » peut-être, mais séparément ? Séparément de quoi ?

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Pouvons-nous dire peut-être « D'autre part » et peut-être pas « séparément » parce que « séparément » pourrait nécessiter davantage de clarifications.

Je vois la Colombie et l'Égypte. La Colombie.

---

COLOMBIE : *Separately* en anglais, séparément, c'est un peu difficile à comprendre.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : On a plusieurs propositions, « d'autre part ».

Égypte.

ÉGYPTE : J'ai cru comprendre la part de notre collègue de l'Iran qu'il souhaitait séparer cette phrase du reste du texte. Je pense que *furthermore* et tous les autres connecteurs ne font pas cela. Donc j'ai tendance à être d'accord avec l'ajout de « D'autre part ».

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Êtes-vous d'accord, l'Iran, pour mettre « d'autre part », *on an other note* en anglais ? L'Iran s'il vous plaît.

IRAN : S'il vous plaît, pouvez-vous clarifier ce que nous voulons faire ici ? On a une question et on a des fondements et on met quelque chose entre les deux ? C'est ce que nous sommes en train de faire ?

---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Je pense qu'on est en train d'expliquer pourquoi cette question est adressée au Conseil d'Administration. Nous sommes en train de poser cette question à partir des discussions que nous avons eues avec le Conseil. Est-ce que cela aide ? Est-ce que c'est clair ?

L'Inde.

INDE : Si vous me permettez, pouvons-nous peut-être passer au point suivant et puis revenir un peu plus tard sur cette question si on ne peut pas mettre d'accord sur cette phrase maintenant ?

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Je pense qu'on y est presque. Si cela prend davantage de temps, je vais accepter votre proposition de passer au point suivant et de revenir plus tard sur ce point.

Je vois qu'il y a quelque part un certain consensus pour ajouter « d'autre part », *on an other note* en anglais. Est-ce qu'il y a des objections violentes à cette proposition ? Très bien. Alors nous allons ajouter « d'autre part », en anglais *on an other note*.

Il nous manque encore une phrase, à savoir si nous devons garder ou éliminer la partie qui dit « avec l'assistance du Conseil

---

d'Administration de l'ICANN ». Pour être franche, je pense que si on ajoute cette partie, on change la signification et on fait dire au Conseil quelque chose de différent. Mais je m'en remets à mes collègues pour voir ce qu'ils en pensent. Je vois que quelqu'un suggère d'éliminer cette partie. Oui, je pense que c'est l'avis général. Très bien.

Je pense que nous avons fini avec la partie concernant .amazon. Merci à tous de vos efforts et d'avoir fait preuve de souplesse.

Maintenant, le texte concernant les codes à deux caractères : « Le GAC reste préoccupé par le fait que l'avis du GAC sur la procédure pour la libération des codes de pays aux statuts constitutifs sous les nouveaux gTLD n'ait pas été pris en considération comme prévu et conseille que des mesures significatives soient prises pour s'assurer que cela ne se reproduise pas à l'avenir. »

FABIEN BETREMIEUX : Le mot souligné fait référence à un commentaire qui a été fait par Nigel Cassimire qui suggère un petit changement en anglais, « que des mesures significatives soient prises », il y a un changement de temps verbal en anglais.



---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Y a-t-il des objections pour remplacer le mot *are* avec le mot *be*, donc « conseille que des mesures significatives soient prises » ?

Le changement concerne l’anglais uniquement. Et ensuite, le paragraphe suivant « En outre, le GAC prend note de l’outil de recherche élaboré par l’ICANN. Les membres du GAC ont attiré l’attention sur le fait que l’efficacité de cet outil est encore en cours d’évaluation. Le GAC demande à l’ICANN de continuer à échanger avec les membres du GAC pour prendre en compte leurs préoccupations. »

États-Unis.

ÉTATS-UNIS : Dans le deuxième paragraphe, on pourrait dire :« Le GAC demande à l’ICANN de continuer à échanger avec les membres concernés de l’ICANN pour que leurs préoccupations soient prises en compte. »

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Non, je pense que la proposition est d’ajouter « avec l’outil » à la fin de la phrase.

L’Iran.

---

IRAN : Non, pas du tout parce que les inquiétudes font référence aux codes à deux caractères, non pas à l’outil. D’un côté, il y a l’efficacité de l’outil, d’autre part il y a les codes à deux caractères. Je ne veux pas associer les pays concernés avec l’outil. Nous voudrions pouvoir avoir des discussions par rapport à la libération des codes à deux caractères et leur utilisation au second niveau. C’est cela le problème. On ne doit pas mélanger ces situations.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Oman et les États-Unis. Oman s'il vous plaît.

OMAN : Oman apprécie le texte mais s’oppose au principe d’enregistrer les codes des pays au second niveau. Et par conséquent, je ne vois pas la raison pour laquelle on parlerait de l’outil dans notre avis. Nous n’acceptons pas l’enregistrement de ce type de noms de domaine, donc nous demandons à ce que l’on élimine la référence à l’outil dans cet avis.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Très bien. Je ne pense pas que ce soit l’intention du texte original.

Je vois les États-Unis qui demandent à intervenir.

---

ÉTATS-UNIS :                   Après le commentaire de l'Oman, est-ce que la recommandation... Je n'ai pas bien compris. Est-ce qu'on recommande d'éliminer le paragraphe ?

OMAN :                            La recommandation est d'éliminer la référence à l'outil dans ce paragraphe.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : États-Unis ?

ÉTATS-UNIS :                   Désolée, je pense qu'il se fait un peu tard. Donc vous voulez éliminer tout le paragraphe ?

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Pouvez-vous parler dans le micro et après l'éteindre quand vous aurez fini ?

OMAN :                            En principe, nous refusons l'idée d'enregistrer les codes des pays au second niveau. Nous ne voulons pas faire référence à cet outil dans l'avis parce que cela indiquerait que nous acceptons le

---

principe de pouvoir enregistrer des codes des pays au second niveau.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci Oman. Si j'ai bien compris, nous avons déjà accepté l'outil et les membres du GAC sont en train d'essayer l'outil. Nous avons promis que nous allions faire part de nos retours par rapport à cet outil avant la réunion de Montréal. On est convenus dans cela.

L'Iran, vous demandez la parole ?

IRAN :

Merci Manal. Je suis d'accord avec l'Oman. C'est vrai que ce paragraphe ne devrait pas être ici mais devrait être placé dans la partie où l'on fait référence aux discussions que nous avons eues avec le Conseil d'Administration parce que ce sont deux choses différentes. Notre cher collègue de l'Inde a mis les deux choses ensemble, à savoir l'outil d'un côté et les problèmes avec les codes des pays. Mais ce sont des choses séparées. Donc il y a d'un côté les discussions qu'il faut avoir par rapport à cet outil et de l'autre côté, il y a la question des codes géographiques. Donc je suis d'accord avec Oman dans ce sens où cette phrase ne devrait pas être placée ici.

---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Oman.

OMAN : Je suis d'accord avec l'Iran. Cette phrase devrait figurer dans la section où l'on parle des interactions avec le Conseil d'Administration.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Vous suggérez de mettre cette phrase dans la partie où l'on parle des discussions avec le BGRI ?

OMAN : Oui.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :L'Iran.

IRAN : Non, ce n'est pas BGRI. C'est les discussions avec le Conseil d'Administration.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Oui, vous faites référence alors aux discussions avec le Conseil d'Administration. C'est BGIG en fait, désolée. Je me suis

---

trompée. Alors, il y a une suggestion pour déplacer ce paragraphe spécifique. Fabien, est-ce que vous nous suivez ?

FABIEN BETREMIEUX : J'ai copié le texte mais j'ai des problèmes pour trouver l'endroit où je dois le replacer. Ce paragraphe pourrait être ajouté ici. C'est l'intention, de le placer ici ?

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : L'Iran.

IRAN : Oui, on a six points par rapport à l'interaction avec le Conseil d'Administration. Et lorsqu'on a parlé des codes à deux caractères, c'est là où l'on doit replacer ce paragraphe. Donc il y a six vignettes et deux de ces vignettes ont des notes explicatives. Donc on peut ajouter ce paragraphe dans la partie concernant les codes de pays à deux caractères.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Mettons ceci en pause et revenons à la partie du texte concernant notre avis. Je suppose qu'on va éliminer le deuxième paragraphe maintenant ? Je vois que les gens acquiescent.

L'Inde.

INDE :

Merci. En faisant ceci, il ne faut pas oublier que nous courons le risque de dire que ce dossier est clos, comme les membres du Conseil ont dit à un moment donné de notre interaction.

Pour ce qui est d'essayer de répondre ou de prendre en compte les préoccupations des membres du GAC, cette partie, si on change de place le paragraphe, on risque d'impliquer que le Conseil d'Administration considère ce dossier comme étant clos. Donc je demande aux collègues du GAC de bien prendre en considération cela.

Pendant qu'on parlait avec le Conseil d'Administration, ils ont fait un commentaire. Ils ont demandé où est-ce que cela se trouvait dans l'avis du GAC. Pour continuer ce dialogue, je pense qu'on doit revenir sur cette question dans notre avis. C'est pour cela que je demande à nos collègues du GAC d'avoir cela à l'esprit.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci à l'Inde. Je pense qu'il y a un engagement vis-à-vis de l'outil. Sinon, il n'aurait pas été déployé pour commencer. Donc il y a un engagement sérieux vis-à-vis de cet outil. Je pense aussi qu'il s'agit de suivre avec l'organisation ICANN sur cet outil en particulier.

---

L'Iran ?

IRAN : Merci Manal. J'aimerais vous rappeler que lorsque cette question a été abordée et les membres du Conseil d'Administration ont dit : « Voilà, c'est une question qui est close. », nous, on a dit : « Non, ce n'est pas vrai, ce n'est pas une question qui close. » Donc je pense que la transcription n'est peut-être pas encore disponible mais cela a été dit. Il faudrait qu'il y ait accord ici parce que si on poursuit cette discussion, on va la poursuivre pendant une demi-heure. Donc si on veut le supprimer, voilà ce qui va se passer. Dans les deux cas, moi, je suis disposé à accepter les deux suggestions.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Je comprends qu'il y a un consensus pour passer cela sous l'intitulé « Discussions entre le GAC et le Conseil d'Administration ».

L'Inde ?

INDE : Si je peux, j'aimerais suggérer plutôt que de modifier l'emplacement du texte, faire des ajustement dans le texte. Peut-être alors que le texte pourrait continuer d'avoir son



---

importance et avoir plus de sens plutôt que de le mettre sous la discussion avec le Conseil d'Administration. Mais l'Inde aimerait suggérer que l'on maintienne ce texte dans la section « Suivis ».

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Y a-t-il des objections pour maintenir le texte dans la partie tel qu'il figure à l'écran ? L'Iran ?

IRAN : Oui. Comme je l'ai dit, je n'ai pas de problème par rapport à cela. Mais j'aimerais rappeler à l'Inde que si on accepte l'amendement tel qu'il est proposé, il faut également répondre à la préoccupation d'Oman. Si vous voulez maintenir le texte là, mais Oman a dit qu'il n'était pas d'Accord.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Alors Oman, est-ce que vous seriez d'accord pour maintenir ce texte là ? « De plus, le GAC note la disposition d'un outil de recherche par l'ICANN. Les membres du GAC ont souligné que l'efficacité de l'outil est encore en train d'être évaluée. Le GAC en appelle à l'ICANN pour continuer à s'engager vis-à-vis des membres du GAC concernés afin de prendre en considération leurs préoccupations. »

L'Iran.

IRAN : Puis-je suggérer à Oman, le texte dit que « le GAC note », ne dit pas « a convenu », mais « note » et le terme « note a une signification spécifique. Donc si vous êtes d'accord, on peut maintenir le texte là où il est.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : L'Iran est d'accord avec ce texte tel qui vient d'être lu.

Oman puis l'Inde.

OMAN : Dans ce cas-là, est-ce qu'on peut retirer les trois derniers mots : «répondre à leurs préoccupations », retirer [inaudible] en anglais, donc vis-à-vis de l'outil.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : L'Inde puis l'Iran.

INDE : Merci. Rappelez aux membres ici présents que nous avons parlé de cela entre nous pendant la pause-café et la plupart des membres avaient convenu de cette rédaction. Et ce texte consensuel avait été déjà abordé. Et j'ai essayé de prendre en compte les points de vue exprimés par les uns et les autres.

---

Toutefois, je suggérerais d'essayer de trouver un compromis dans un esprit de consensus. Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :L'Iran ?

IRAN : Je suis tout à fait d'accord avec Oman. Ces trois mots, « vis-à-vis de l'outil », cela vient d'être ajouté. Et l'Inde devrait en convenir, on n'en a pas parlé. L'Inde l'a proposé mais cela n'y était pas. Donc inutile d'associer la discussion de l'ICANN avec l'outil. On a suffisamment de connaissances pour vérifier l'utilité, l'efficacité de cet outil. On n'a pas besoin de consultation. Donc on peut supprimer *with the tool*, « vis-à-vis l'outil » et si l'Inde est d'accord, on supprimer donc « vis-à-vis de l'outil ».

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci à l'Iran. Y a-t-il une objection par rapport au fait de supprimer *with the tool* en anglais, donc « vis-à-vis de l'outil » ? Bien. Si ce n'est pas le cas, nous retirons « efficience » et on retient « efficacité ». Y a-t-il d'autres commentaires sur cette partie des codes à deux caractères ?

---

FABIEN BETREMIEUX : J'aimerais suggérer une confirmation. Comment est-ce que les phrases sont présentées dans le texte ? Est-ce qu'on devrait regrouper ces deux phrases ensemble ? Est-ce qu'il s'agit de deux phrases séparées ? J'essaie de comprendre. Et je ne veux pas ensuite faire une modification qui va changer l'esprit de ces phrases. Donc je pose la question.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : L'Iran ?

IRAN : On en a parlé. On veut que ce soit deux phrases différentes, tel que cela figure à l'écran.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Alors est-ce que vous voulez qu'on saute une ligne ou que ce soit un paragraphe différent ? Parce que la question, c'est celle-là.

IRAN : Qu'on aille à la ligne, mais pas de séparation.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Très bien. Est-ce que le texte tel qu'il figure à l'écran vous convient ? Je vois les personnes acquiescer dans la salle.

---

Passons donc au WHOIS et la protection des données. « Le GAC réitère son dernier avis dans le communiqué de Kobe et salue les actions entreprises sur la deuxième phase du EPDP. »

Commission européenne puis l'Iran. Commission européenne.

COMMISSION EUROPÉENNE : Oui, j'aimerais expliquer pourquoi nous avons proposé cela. C'est une toute petite phrase qui fait référence à un avis passé du GAC. Donc inutile de répéter ce qu'on a dit dans cet avis. Toutefois, nous sommes satisfaits du fait qu'il y a eu une réponse à cela et qu'il y a des jalons qui sont proposés. Mais en réitérant et en refaisant référence à cet avis passé, on insiste sur son importance. Donc c'est une phrase très courte que nous proposons après les discussions qu'on a eues ici.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Donc il y a des choses qui sont implicitement incluses en faisant simplement référence au communiqué de Kobe. L'Iran ?

IRAN : Oui, il nous a pris 30 minutes pour que l'on se mette d'accord sur cette phrase. Alors, combien d'avis on a dans le communiqué de Kobe ? Donc ce n'est pas le dernier avis dans le communiqué de Kobe parce qu'on en n'a qu'un, sauf s'il y en a plusieurs. Alors

---

corrigez-moi si je me trompe mais on aurait l'impression qu'on a plusieurs avis. Or, il n'y en a qu'un. J'enlèverais « dernier », je parlerais de « l'avis du communiqué de Kobe ».

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Cela vous convient ? Je vois que la Commission européenne acquiesce.

La Suisse ?

SUISSE :

Merci Manal. Je ne veux pas revenir ou empiéter sur ce texte qu'il a été si difficile de mettre en place, mais je me demande pourquoi est-ce qu'on utilise « réitère », *reiterate* en anglais plutôt que d'employer le terme « rappel », *recall* en anglais, qui est un terme standard. Parce que là, on rappelle l'avis dans la communication de Kobe. C'est une question que je pose.

Ensuite, le terme *welcomes the actions*, donc « salue les actions », cela peut être un terme très général. Peut-être que ce qu'on veut dire en fait, c'est salue les progrès. Et les progrès, c'est lié à l'avis. Mais là, je sens que je crée un petit malaise dans la rangée derrière moi.

---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Vous êtes d'accord pour remplacer *reiterate* en anglais, donc « réitère », par *recall*, « rappelle », et « salue les progrès » ? Je vois des objections.

IRAN :

On en parlé pendant 30 minutes avec l'Allemagne. On n'est pas d'accord ce terme de progrès. Donc ne soulevons pas des choses ambiguës. Non, on n'est pas d'accord avec les progrès. Deux mois et demis consacrés pour voir si on parle d'accès ou de divulgation. Donc non, on ne veut pas saluer les progrès. Je pensais qu'on l'avait déjà négocié. Est-ce que vous pourriez s'il vous plaît être d'accord avec cela ? Je n'ai pas de problème par rapport à « rappeler », etc. Vous êtes juriste, avocat me semble-t-il, moi aussi j'ai une petite expérience juridique. Je suis d'accord avec cela. Mais je ne suis pas d'accord pour parler de progrès. Évitions les ambiguïtés. « Nous saluons les actions entreprises » et non pas les progrès. On ne le dit pas, tout simplement. Donc s'il vous plaît, si vous êtes d'accord, maintenons le texte tel que nous l'avons proposé.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Est-ce que vous pensez qu'il est trop tôt pour saluer les progrès ? Vous n'êtes pas d'accord avec ces progrès ?

---

IRAN : S'il y a suffisamment de progrès d'ici un an, en mai 2020, on verra. Il est trop tôt pour le dire. Il est beaucoup trop tôt pour dire s'il y a des progrès ou pas.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Y a-t-il des commentaires ? L'Allemagne.

ALLEMAGNE : Merci. Nous préférons le terme de progrès mais dans un esprit de compromis, nous sommes disposés à accepter le terme d'actions aussi. Je suis moi-même juriste, donc je vous comprends bien.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci à l'Allemagne. Je vois que le texte semble être agréé dans la salle. Merci à tous de votre souplesse. Rien d'autre dans la partie « Avis » ? Il nous reste encore quelques éléments à revoir au début, n'est-ce pas ? Alors il est 18:30...

Oui, la Commission européenne.

COMMISSION EUROPÉENNE : Comme je l'ai dit auparavant, lorsqu'on en était au suivi des avis du GAC, il y a un texte, si vous redescendez.



---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Questions importantes, c'est cela ?

COMMISSION EUROPÉENNE : Oui, questions d'importance pour le GAC.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Oui, je pense que nous n'avons pas parlé de la section « Protection des OIG jusqu'à présent. Il est maintenant temps de se mettre d'accord sur ce texte, donc questions d'importance pour le GAC. Nous avons les protections des OIG et le texte est le suivant : « Le GAC note une discussion entre les représentants du conseil de la GNSO, du GAC et des OIG, en observateur un membre du Conseil d'Administration, concernant un espoir partagé de se mettre d'accord de charger un groupe focus d'élaborer une recommandation politique qui prendrait en considération les préoccupations soulevées par les OIG quant à l'accès aux mécanismes de résolution de différents curatifs. »

La Suisse ?

SUISSE : Plutôt que de parler de recommandation politique, on pourrait dire recommandation politique au pluriel plutôt qu'au singulier. Ce serait plus général.

---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Y a-t-il des commentaires ? Bien.

Nous passons à la section WHOIS et RGPD. « Les membres du GAC essaieront de fournir des listes indicatives d'autorités publiques et autres parties pertinentes demandant les données RDS non publiques en réponse à la demande provenant de la lettre du 4 septembre 2018 du PDG de l'ICANN à la présidente du GAC. Le GAC va assurer un suivi et une évaluation des progrès enregistrés par le PDP de la GNSO et évaluera de nouveau les progrès d'ici la conférence ICANN66. »

Y a-t-il des commentaires ? Cela ne semble pas être le cas. Fabien ?

FABIEN BETREMIEUX : Une question par rapport aux intitulés. Depuis deux communiqués maintenant, on a intitulé cette section de la même manière. Peut-être qu'il faudrait continuer à l'appeler de la même manière, c'est-à-dire « Protection du WHOIS et protection des données ».

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci la Commission européenne, effectivement. L'Iran.

---

IRAN : Lorsqu'on parlé de cette question, on n'avait pas de problème pour transférer cette question des progrès sur la section « Questions d'importance pour le GAC ». Mais nous aimerions ajouter un adjectif, « progrès relatifs », parce qu'on ne sait pas encore si ce sont les progrès escomptés et on ne sait pas quelle va être la teneur des discussions. Et au rythme actuel où vont les choses, je n'en suis pas sûr. Donc je parlerais de progrès relatifs. Cela, c'est ce qu'on a convenu de mettre ici.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Donc vous parlez de relatif par rapport à quoi ?

IRAN : On ne sait pas encore si on va obtenir les résultats escomptés ou pas.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :L'Allemagne ?

ALLEMAGNE : Cela fait partie du compromis qu'on avait atteint. On ne comprend pas ici le mot relatif. Il faut évaluer les progrès, toujours. Donc je ne suis pas en faveur de cette proposition, d'ajouter « progrès relatifs », le terme de « relatifs », et je tiens à être clair là-dessus.

---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci à l'Allemagne. Y a-t-il d'autres commentaires ? L'Iran ?

IRAN :

Merci Manal. Je sais qu'on en a parlé mais peu importe si on le met ici ou ailleurs, on en revient au même. Donc je suggère aux collègues de penser à quelque chose qui pourrait refléter le fait qu'à l'heure actuelle, on n'est pas sûrs que les progrès suivent le cours escompté. Alors l'Allemagne, je sais, veut dire : « Oui, les progrès ont été faits. » et ils n'ont pas ce problème vis-à-vis de la divulgation, etc. Mais pour nous, c'est encore incertain. Donc on aimerait le refléter. Donc j'en appelle à l'Allemagne et à la Commission européenne pour ajouter quelque chose, pour dire que nous ne sommes pas sûrs à 100 % que les progrès vont effectivement être ceux que nous attendons.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Kavouss, je pense qu'évaluer les progrès, cela ne veut pas forcément dire qu'ils vont être bons ou mauvais. Cela peut vouloir dire qu'on ne va pas du tout avoir de progrès. Donc cela peut être comme je le dis l'absence totale de progrès ou au contraire, des progrès. Donc là, il n'y a pas d'évaluation. Est-ce que j'ai répondu à votre inquiétude ? Là, on dit simplement qu'on a évalué les progrès. Ils peuvent être bons ou pas

---

IRAN : Est-ce que vous pouvez relire la phrase s'il vous plaît ?

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Le GAC va continuer à surveiller et évaluer les progrès effectués par le PDP de la GNSO et réévaluera de nouveau les progrès d'ici l'ICANN66.

L'Iran.

IRAN : Oui, j'ai un problème vis-à-vis du temps du verbe, *will* en anglais. On ne peut pas dire qu'on va faire cela avec le futur en français, *will* en anglais, parce qu'on n'en est pas sûrs. Il faudrait peut-être dire qu'il prévoit... « Le GAC prévoit ou entend ».

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : En fait, on parle de personne d'autre, on parle du GAC.

IRAN : Oui mais vous ne pouvez pas assurer que vous allez le faire, il n'y a pas de garantie.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Y a-t-il des commentaires ? L'Allemagne.

---

ALLEMAGNE :                   Merci. Merci à Manal de cette explication, elle était brillante. Et je n’aurais pas pu mieux l’exprimer. Je soutiens totalement ce que vous avez dit.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci à l’Allemagne. Y a-t-il d’autres commentaires ? L’Iran.

IRAN :                           Alors l’Allemagne, lorsque je propose quelque chose, je propose plusieurs choses, « entend », « prévoit » ou « évaluerait », on modifie le temps du verbe. Plutôt que d’utiliser le futur, le conditionnel.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Vous parlez de quel temps exactement ? Parce qu’on a deux fois le futur ici dans l’avenir. « Le GAC va continuer ou continuera à surveiller et évaluer les progrès du EPDP. » Et de nouveau, évaluera, futur.

IRAN :                           Non, je parle du deuxième futur. On en supprime un et on le remplace par le conditionnel, ou entend ou prévoit, pour ne pas répéter deux fois le *will* en anglais.

---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Très bien. Commission Européenne.

COMMISSION EUROPÉENNE : Plutôt que *will*, on serait disposés à le supprimer et entend ou souhaite ou prévoit d'évaluer de nouveau les progrès.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Alors la phrase serait la suivante : « Le GAC entend continuer à surveiller et évaluer les progrès du EPDP de la GNSO et évaluera de nouveau les progrès d'ici l'ICANN66. » Donc je répète : « Le GAC entend continuer à surveiller et évaluer les progrès du EPDP de la GNSO. » Et on répète évaluer ?

COMMISSION EUROPÉENNE : Normalement, ce devrait être bon ainsi. Pas besoin de répéter *to* en anglais.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Alors est-ce qu'il faut maintenir *to* ou on le supprime ?

Y a-t-il d'autres commentaires ? L'Inde.

---

INDE : J'avais deux commentaires par rapport à la première phrase. En fait, c'était une suggestion de syntaxe. Plutôt que de dire « Membres du GAC », peut-être qu'il faudrait utiliser la terminologie standard en disant « Le GAC » plutôt que de parler des membres du GAC. Et deuxième commentaire qui porte plus sur le fond, étant donné que j'ai également suivi de près au nom du GAC les progrès du EPDP, et je pense qu'en l'état actuel des choses, les contours exacts du modèle d'accès ne sont pas encore clairement tracés. Et à qui devons-nous fournir cette liste ? Quelle sera la forme de cette liste ? On ne saurait le dire encore. Donc pensez bien si on veut maintenir cette phrase, même si je comprends très bien le fait que c'est une question très importante pour le GAC à la lumière de la lettre du GAC. Parce que le communiqué du GAC, c'est une information qui est indiquée à la fin de chaque réunion par le GAC à l'attention du Conseil d'Administration. Donc là, je ne sais pas s'il faut faire le lien.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Je suis un peu perdue par rapport à la proposition. La proposition, c'est d'éliminer « membres du GAC » et pour une question de cohérence d'utiliser « Le GAC. »

INDE : Oui, cela, c'est pour la forme.



---

Pour le fond, dans la phrase suivante : « Étant donné qu'on ne sait pas encore quelle va être la forme du modèle d'accès divulgation, je me posais la question. Est-ce qu'on maintient cette phrase ou on la supprime totalement ? Et je m'en remets à mes collègues du GAC qui ont également participé au processus EPDP et qui souhaitent peut-être intervenir. Mais moi, j'ai tendance à penser qu'il est peut-être prématuré de le mentionner ici et dans cette phrase.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci à l'Inde. Y a-t-il des commentaires ? Bien, l'Inde, si vous n'y voyez pas d'inconvénients, je pense qu'il vaut mieux garder la phrase. Je ne vois pas d'objection. Fabien ? Oui, excusez-moi.

FABIEN BETREMIEUX : J'ai deux suggestions. Je vais commencer par la plus importante. Je pense que comme on en a parlé plus tôt aujourd'hui dans la séance plénière du GAC sur la protection des données WHOIS, je pense que cette demande de liste de parties éligibles découle d'un document sur le modèle d'accès unifié publié le 22 août 2018. Donc cette lettre de 2018 portait sur une autre question. Je pense qu'il s'agissait de demander aux États membres de l'Union européenne d'aider l'ICANN à identifier des mécanismes pour transférer la responsabilité des parties contractantes. Donc je suggèrerais de réviser cette référence.

---

Mais je pense que c'est une référence qu'on a utilisée ce matin sur cette question en particulier. Donc première suggestions que j'ai surlignée ici avec un commentaire.

Deuxième suggestion qui concerne le terme de RDS non public. Il s'agit de données d'enregistrement non publiques peut-être ?

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : La Suisse puis l'Iran.

SUISSE :

Merci Manal. J'ai une question de clarification pour notre collègue de l'Inde et pour les collègues qui sont impliqués dans ce travail, parce que le changement au début de la phrase, je ne pense pas que ce soit un changement purement syntaxique. Le GAC doit compiler un certain nombre d'informations par rapport aux autorités publiques. Et moi personnellement, je ne me souviens pas que le GAC ait pris cette décision. En fait, si je ne m'abuse, il s'agit d'une question qui relève des autorités nationales. Je ne suis pas sûr si avec cette phrase, on donne l'impression que l'on s'engage dans un effort de collecte d'informations du point de vue du GAC ou bien si c'est une tâche qui doit être entreprise au niveau national. Voilà mon point de clarification.

---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci la Suisse, merci d’avoir indiqué cela.

L’Iran.

IRAN : Tout d’abord, je n’ai pas été impliqué dans la rédaction de ce texte. On ne peut pas s’engager à fournir une liste parce qu’on ne sait pas de quoi il s’agit. Je ne sais pas de quoi l’on parle ici. S’il y a des membres du GAC qui sont disposés à fournir ce type d’informations, c’est bien mais je pense qu’il faut d’abord bien comprendre de quoi il s’agit. On parle ici de politiques nationales, ce n’est pas quelque chose qui relève du GAC. Donc je pense que soit on garde « Certains membres du GAC », soit on suit la proposition de l’Inde.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Fabien, peut-être que l’on pourrait remettre la partie qu’on a éliminée, « certains membres du GAC », au début de la phrase. Est-ce que cela serait acceptable pour tous ? « Certains membres du GAC chercheront à fournir des listes d’autorités publiques et d’autres parties pertinentes ayant besoin d’accéder à des données non publiques en réponse à la demande faite dans la lettre du 4 septembre 2018 adressée par le PDG de l’ICANN à la présidente du GAC. »

---

RUSSIE : Je soutiens la proposition de Jorge parce que je ne comprends pas comment le GAC pourrait le faire dans la pratique. Mais la formule « Certains membres » crée aussi des incertitudes, par rapport à savoir quels sont ces membres. Je préfère dire « Les membres du GAC » de manière volontaire. Donc cela implique que les États qui le souhaitent le feront. Je suggère de dire « Les membres du GAC, de manière volontaire,... » et continuer la phrase.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci la Russie. Nous avons l'Iran qui souhaite prendre la parole.

IRAN : Je peux accepter cela si on formule la phrase de la manière suivante : « Les membres du GAC peuvent, de manière volontaire,... » et puis on continue la phrase.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : L'Allemagne ?

ALLEMAGNE : Je ne peux pas soutenir la proposition de l'Iran. C'est un exercice qui nous a été demandé. Il y a 22, 24 membres de l'Union européenne qui ont déjà fait cet exercice. Cela, on ne peut pas le nier. Donc on peut parler de la manière dont on va formuler

---

cette phrase, mais formuler la phrase en disant qu'ils le feront de manière volontaire n'est pas tout à fait correct. Je dirais : « Certains membres du GAC se sont portés volontaires pour fournir, etc. » parce qu'il y a déjà des membres du GAC qui l'ont fait.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci l'Allemagne.

L'Iran.

IRAN : Je suis d'accord avec l'Allemagne qui n'a pas été d'accord d'ailleurs avec ce que j'avais proposé.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci à tous. « Certains membres du GAC se sont portés volontaires pour fournir des listes d'autorités publiques et d'autres parties pertinentes qui ont besoin d'accéder à des données d'enregistrement non publiques en réponse à la demande adressée par le PDG de l'ICANN à la présidente du GAC dans une lettre en date du 4 septembre 2018. »

Fabien ?

---

FABIEN BETREMIEUX : Nous allons donc changer ceci en disant : « En réponse à la lettre incluse dans le... publié le 20 août 2018... » parce que comme je l'ai dit avant, ce travail se fait en réponse à une autre lettre.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Très bien. Y a-t-il des commentaires ? Je vois des gens qui acquiescent. Passons au point suivant. Je pense que nous avons fini la section « Avis ».

Nous passons maintenant à la réunion entre le GAC et le Conseil d'Administration de l'ICANN. Nous avons commencé par l'ordre du jour, les six sujets que nous avons proposés au Conseil d'Administration, mais nous avons aussi ajouté une référence à .amazon et un texte concernant les deux caractères. Donc : « Pendant la réunion avec le Conseil d'Administration de l'ICANN, plusieurs membres du GAC ont exprimé leurs inquiétudes par rapport à :

- 1) la décision du Conseil d'Administration d'accepter la proposition de la société Amazon du 17 avril 2019 ;
- 2) ordonner à l'organisation ICANN de poursuivre avec la délégation de .amazon conformément aux politiques et procédures du programme des nouveaux gTLD ;

---

3) la possibilité que le résultat de l'affaire Amazon se transforme en un précédent pour d'autres cas similaires de délégation de chaînes pouvant donner lieu à des litiges à l'avenir. »

Je pense que nous devons peut-être mettre une virgule après la deuxième vignette et supprimer le mot « et », *and* en anglais, de la fin de la première vignette. « Donc certains membres ont fait référence aux fondements de l'avis du GAC exprimés à l'ICANN60 à Abu Dhabi où le GAC reconnaissait :

1) le besoin de trouver une solution mutuellement acceptable pour l'affaire .amazon pour les pays affectés et pour la société Amazon. »

« Les commentaires adressés au Conseil d'Administration ont reflété les inquiétudes par rapport au fait qu'une solution mutuellement acceptable n'a pas encore été obtenue. Le Conseil d'Administration de l'ICANN a répondu à ces inquiétudes en notant spécifiquement que l'avis du GAC a été suivi par l'ICANN, comme reflété dans leur décision. Le Conseil d'Administration de l'ICANN a noté leurs efforts pour faciliter les négociations entre les parties. Les efforts ont été conduits en bonne foi et en vue de trouver une solution mutuellement acceptable comme cela a été noté dans l'avis du GAC d'Abu Dhabi. Le PDG de l'ICANN a mis l'accent sur le fait que le Conseil d'Administration prend l'avis du GAC au sérieux, non seulement

---

parce qu'il pense qu'il s'agit d'un élément important mais aussi parce qu'il doit se conformer aux statuts de l'ICANN.

Le Conseil d'Administration de l'ICANN a indiqué qu'il se tenait prêt à faciliter les discussions. Certains membres du GAC ont demandé à toutes les parties, y compris le Conseil d'Administration de l'ICANN, d'épuiser toutes les mesures à leur disposition pour faciliter une solution mutuellement acceptable (éviter la possibilité que les résultats de l'affaire Amazon puissent donner lieu à des cas similaires de délégation de chaînes sensibles que le GAC considère comme pouvant donner lieu à des problèmes en matière de politique publique). »

On va s'arrêter ici pour finir d'analyser le texte concernant .amazon. Puis on va voir les codes à deux caractères.

Trinité-et-Tobago.

TRINITÉ-ET-TOBAGO : Karel Douglas, représentant de Trinité-et-Tobago.

Si on peut remonter un petit peu... voilà. Le numéro un implique qu'il y aura après un autre numéro, donc je pense qu'on devrait l'éliminer puisqu'il n'y a pas de liste ici. Donc on pourrait juste continuer le paragraphe.



---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci Trinité-et-Tobago. On peut continuer avec les autres intervenants ou vous avez d'autres éléments à ajouter ?

TRINITÉ-ET-TOBAGO : Je continue. Deuxième vignette, au lieu de mettre une virgule, on devrait mettre un point-virgule. Merci. C'est tout de ma part.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Le Brésil et la Jamaïque.

BRÉSIL : Merci madame la présidente. Dans le paragraphe qui a été ajouté par les États-Unis qui commence par « Le Conseil d'Administration de l'ICANN a répondu, etc. », tout d'abord, nous nous demandons s'il ne serait pas plus exact de remplacer Conseil d'Administration de l'ICANN par PDG de l'ICANN parce qu'on a entendu les propos du PDG de l'ICANN et non pas du Conseil d'Administration.

Deuxièmement, quand on utilise le verbe « répondre aux inquiétudes », je pense qu'il serait plus approprié de dire qu'il y a eu des points de vue différents qui ont été exprimés. On devrait dire que le PDG de l'ICANN n'as pas été d'accord avec ces inquiétudes. Ensuite, dans la phrase qui dit « note spécifiquement que l'avis du GAC a été respecté, on pourrait ajouter « il a considéré que spécifiquement, l'avis du GAC a été suivi. » Nous avons entendu le PDG dire cela.

---

FABIEN BETREMIEUX : Pouvez-vous répéter ?

BRÉSIL : « note spécifiquement que l'avis du GAC a été respecté », « a considéré spécifiquement que l'avis du GAC a été suivi ». On va remplacer *noting* en anglais, « annoter » par « puisqu'il a considéré que... » Il y a encore une référence à une vision du Conseil d'Administration alors que c'est le PDG. Donc remplacez Conseil d'Administration de l'ICANN par PDG de l'ICANN.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Jamaïque, États-Unis. Jamaïque s'il vous plaît.

JAMAÏQUE : Merci. Pouvons-nous faire défiler un petit peu plus le texte vers le haut ? Très bien.

Un point de clarification. Je recommande que la formule « la récente décision du Conseil d'Administration... » soit incluse dans la deuxième vignette pour que ce soit plus clair ; que la deuxième vignette commence par « la décision récente du Conseil d'Administration... »

---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci la Jamaïque.

États-Unis.

ÉTATS-UNIS :

Merci. Pour répondre à la proposition faite par le Brésil, j'aimerais savoir... Parce que je pense qu'au moins à une occasion, ces propos ont été formulés par d'autres personnes différentes du PDG de l'ICANN. Et le PDG fait partie du Conseil d'Administration, d'ailleurs. Je suis en désaccord. Je pense que l'on pourrait changer le texte et parler de point de vue divergent : « Le Conseil d'Administration de l'ICANN a exprimé un point de vue divergent par rapport à ces inquiétudes. » Et pour ne pas aller trop vite, remplacer « puisqu'il considère » par « puisqu'ils considèrent » au pluriel.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Pouvons-nous dire « considérant que... », « étant donné que... » pour éviter le singulier ou le pluriel ? « Considérant que... »

Le Brésil.

BRÉSIL :

Le Brésil serait d'accord avec cette suggestion si l'on peut supprimer la partie qui dit « comme reflété dans leur décision ».

---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci le Brésil. Y a-t-il d'autres commentaires ? L'Iran.

IRAN : Merci. Je dirais « Le Conseil d'Administration de l'ICANN a exprimé un point de vue différent. » Qu'est-ce qu'on veut dire par point de vue différent, *alternative views* en anglais ?

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Je pense que ce que l'on veut dire ici, c'est que le point de vue est différent.

IRAN : Alternatif, ce n'est pas différent. Alternatif, c'est alternatif et différent, c'est différent. Ce n'est pas la même chose, donc ce n'est pas alternatif.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Les États-Unis.

ÉTATS-UNIS : J'aimerais maintenant faire un commentaire par rapport à la phrase qui suit ce paragraphe. « Certains membres du GAC ont exhorté toutes les parties... » Je pense que cette partie est incluse dans la section « Suivis de l'avis du GAC ». Il faudrait l'éliminer ici.

---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Y a-t-il des commentaires ?

ESPAGNE : Javier, représentant de l'Espagne.

Le milieu du paragraphe n'a pas été corrigé. On dit que c'est le PDG de l'ICANN et on devrait être cohérent avec ce que l'on a dit avant. Et pour être complètement cohérents, on devrait dire que « les efforts qui ont été conduits de bonne foi... »

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci l'Espagne.

Le Brésil.

BRÉSIL : Merci madame la présidente. Pour ce qui est de la suggestion qui a été faite pour éliminer la référence au PDG de l'ICANN dans cette partie, le Brésil n'est pas d'accord parce que le PDG a été chargé par le Conseil d'Administration d'aider les parties à arriver à une solution acceptable. On a vu que le PDG a parlé à ce titre, c'est-à-dire en tant que facilitateur. Il a parlé de son expérience et le paragraphe devrait refléter exactement ce qui a été dit pendant les discussions.

---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :États-Unis.

ÉTATS-UNIS : Pour revenir à ce point et à ce que le Brésil vient de dire, oui, effectivement, le PDG de l'ICANN a exprimé son point de vue par rapport à cette question. Donc je pense qu'il faut garder la référence au Conseil d'Administration de l'ICANN.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :J'ai la Suisse, l'Iran et je me demande si on pourrait peut-être faire une pause de 10 minutes pour se mettre d'accord sur le texte ? La Suisse.

SUISSE : Un point de procédure. Il semblerait que les transcriptions ont mal enregistré le nom de la personne qui a intervenu avant, c'était Thiago et non pas Jorge Cancio.

IRAN : Aucun des membres du Conseil d'Administration a pris la parole. C'était le PDG, le président de l'ICANN. C'était lui, c'est lui qui a répondu à chaque intervention. Il n'y a pas eu d'autres membres du Conseil qui ont exprimé leur point de vue. Pouvez-vous

---

corriger cela ? Quel membre du Conseil a exprimé un point de vue différent ?

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Je pense que Maarten Botterman a participé aussi aux discussions. Il a fait quelques remarques.

États-Unis.

ÉTATS-UNIS : Excusez-moi d'intervenir à nouveau. Tout cela est reflété dans les transcriptions. Maarten Botterman a aussi fait des commentaires. Le PDG est membre du Conseil d'Administration et c'était une discussion avec le Conseil. Je pense qu'il est approprié de faire référence au Conseil d'Administration de l'ICANN ici.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Royaume-Uni.

ROYAUME-UNI : Paul Blaker, représentant du Royaume-Uni. Je ne pense pas que ce soit approprié dans notre communiqué d'isoler de cette manière le nom d'une personne ou d'une autre. C'était une réunion avec le Conseil d'Administration de l'ICANN. On ne nomme pas des pays spécifiques dans notre communiqué donc

---

on ne devrait pas faire une référence spécifique à une personne ou à une autre du Conseil d'Administration. Le président du Conseil d'Administration était assis à côté du PDG et je ne pense pas qu'on doive faire référence à des noms en particulier.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :L'Égypte.

ÉGYPTE :

J'allais dire que Maarten Botterman a répondu aussi à des questions, donc il serait convenable de garder la référence au Conseil d'Administration de l'ICANN. Deuxième partie : « Le Conseil d'Administration de l'ICANN note les efforts, etc. » Si j'ai bien compris, il y a eu un travail de facilitation qui a été fait par le PDG. Donc on pourrait ici noter que le Conseil d'Administration a noté les efforts engagés par l'organisation ICANN, etc. »

Un autre point concernant le dernier paragraphe que les États-Unis ont suggéré d'éliminer. Nous voulons montrer ici tous les points qui ont été abordés dans les discussions avec le Conseil. Donc je suggère de garder cette phrase et de s'en tenir à la version que l'on avait avant.



---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci l'Égypte.

Fabien, pourrait-on remettre en place la phrase qui avait été éliminée avec la même formule sur laquelle on était tombés d'accord ?

La Suisse.

SUISSE :

Pour ce qui est de la question de savoir si c'est le Conseil d'Administration ou si c'est le PDG, je suis d'accord avec ce que mes collègues ont dit parce qu'en général, le Conseil d'Administration sélectionne une personne qui parlera en son nom. Et c'est ce qui s'est passé pendant notre discussion.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci la Suisse.

Y a-t-il des commentaires sur les dernières modifications ?  
L'Espagne, vous demandez la parole ?

ESPAGNE :

Quelqu'un devrait relire tout le paragraphe parce qu'on parle des principes qui ont été convenus. Notamment lorsqu'on parle du PDG, je crois qu'il faudrait relire le paragraphe pour que tout soit cohérent.

---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Une dernière lecture alors.

IRAN : Si nous sommes cohérents dans ce que nous disons, je n'ai pas de problème. C'est vrai qu'il y a eu un membre qui a parlé au nom du Conseil d'Administration. Je n'ai pas de problème pour garder la formule « Le Conseil d'Administration » tout au long du texte au lieu de faire une référence spécifique au PDG de l'ICANN.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Je suis d'accord, je pense que la partie qui est surlignée sera reformulée pour que l'on garde une certaine cohérence partout dans le paragraphe.

Alors, nous pouvons faire une dernière lecture pour être sûrs que tout est bon. Donc pouvons-nous remonter un petit peu le texte ? Voilà. Alors, le paragraphe dit : « Le Conseil d'Administration a exprimé des points de vue différents concernant ces inquiétudes. Le Conseil d'Administration de l'ICANN a exprimé des points de vue différents concernant ces inquiétudes considérant que l'avis du GAC a été suivi par l'ICANN. Le Conseil d'Administration de l'ICANN a noté les efforts de l'organisation ICANN pour faciliter les négociations entre les

---

parties. Les efforts ont été menés de bonne foi et dans le but d'arriver à une solution mutuellement acceptable, comme cela avait été demandé dans l'avis d'Abu Dhabi. »

Je pense qu'il y a quelque chose qui cloche, ou peut-être que c'est moi qui n'ait pas lu correctement cette phrase. « Le Conseil d'Administration de l'ICANN note les efforts de l'organisation ICANN pour faciliter les négociations entre les parties. » Et ensuite, on parle encore d'efforts – pardon, c'est de ma faute – « des efforts qui ont été menés de bonne foi dans le but d'arriver à une solution mutuellement acceptable, comme cela avait été demandé dans l'avis du GAC d'Abu Dhabi. Le Conseil d'Administration a mis l'accent sur le fait qu'il prend l'avis du GAC au sérieux, non seulement parce qu'il est important mais aussi parce que cela figure dans les statuts de l'ICANN. Le Conseil d'Administration de l'ICANN a indiqué qu'ils espéraient recevoir le communiqué de l'ICANN et qu'ils se tiennent prêts à répondre à l'avis consensuel du GAC.

D'autre part, certains membres du GAC, pendant la discussion avec le Conseil d'Administration de l'ICANN, ont demandé à toutes les parties d'épuiser toutes les mesures à leur disposition pour faciliter une solution mutuellement acceptable. »

L'Iran.

---

IRAN :

Je pense que cette phrase est trop longue, premièrement.

Deuxièmement, on ne devrait pas se mettre en position où on dit « Le Conseil d'Administration n'a pas pu... » Non : « Ils ont de plus exprimé leur vue ». Donc essayez de mettre un point ici et commencez une autre phrase en disant : « Et le Conseil d'Administration a de plus exprimé ou indiqué que cette question avait été... » Vous voyez ? Il faut mettre un point ici, commencer une autre phrase.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci à l'Iran.

Je continue à lire mais j'ai l'Égypte, Trinité-et-Tobago et les États-Unis. Égypte.

ÉGYPTE :

Excusez-moi, je reviens sur un point. S'agissant de la discussion entre le GAC et le Conseil d'Administration, peut-être qu'il est inutile de dire dans ce paragraphe dans la conversation ou dans la discussion entre le GAC et le Conseil d'Administration puisque c'est sous l'intitulé « Discussions entre le GAC et le Conseil d'Administration ».

---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Oui, là, il s’agit de la référence qui est faite dans le deuxième paragraphe étant donné effectivement qu’on est déjà sous la section « Discussions entre le GAC et le Conseil d'Administration ».

Trinité-et-Tobago.

TRINITÉ-ET-TOBAGO : Un tout petit changement. Étant donné qu’on a changé la référence du PDG de l’ICANN au Conseil d'Administration, inutile de répéter « le Conseil d'Administration ». « Le Conseil d'Administration de l’ICANN », on le dit une fois et ensuite, on dit *it* en anglais, c'est-à-dire lui en français.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci Trinité-et-Tobago.

Les États-Unis ? Non ? D’autres commentaires dans la salle ? Tout le monde est d’accord avec le paragraphe tel qu’il est affiché à l’écran ? Je vois que les délégués acquiescent.

Passons aux codes à deux caractères avec le texte suivant : « Concernant la distribution des codes à deux caractères, le GAC note la fourniture d’un outil de recherche par l’ICANN. Les membres du GAC ont souligné le fait que l’efficacité de l’outil est encore en cours d’évaluation. Le GAC en appelle à

---

l'ICANN pour que l'ICANN continue à s'engager vis-à-vis des membres du GAC concernés afin de prendre en considération leurs préoccupations. »

L'Inde.

INDE : Je suggèrerais à Fabien de reprendre la rédaction du texte tel qu'auparavant parce que ce texte en fait, je pense que c'est l'ancienne version et qu'il n'a pas pris en considération les derniers changements.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : C'était efficacité plutôt qu'efficience.

INDE : Oui mais c'était aussi la libération des codes à deux caractères.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Donc le texte surligné a été repris sur la dernière version. « De plus, le GAC note que la fourniture d'un outil de recherche par l'ICANN, les membres du GAC ont souligné le fait que l'efficacité de cet outil est en cours d'évaluation. Le GAC en appelle à l'ICANN pour qu'il continue à s'engager avec les membres du GAC concernés afin de répondre à leurs inquiétudes. » Est-ce qu'on est d'accord sur ce texte ?

---

INDE : Oui mais la première partie proposée par le Brésil manque. Donc peut-être qu'il faudrait envisager de l'intégrer ici pour bien refléter ce qui avait été convenu entre les membres du GAC.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Donc on remet tout à l'écran ?

INDE : Ou, le texte convenu lors de la première séance plénière tel que proposé par Thiago. Vous vous en souvenez ?

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Oui mais c'est déjà dans la partie « Avis ». Vous voulez qu'on le répète ?

INDE : Oui, on peut l'indiquer ici pour voir quelle partie on retient pour que cela reflète bien la teneur des discussions qu'on a eues parce que je crois me souvenir qu'il a été clairement dit au Conseil d'Administration qu'il s'agit de l'avis du GAC qui va faire partie du communiqué qu'on va leur envoyer.

---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Oui et on a tenu notre promesse, cela figure dans l'avis. Mais on va l'indiquer. Donc : « Le GAC continue d'être préoccupé du fait que l'avis du GAC sur la procédure pour la libération des codes de pays au second niveau des nouveaux gTLD n'a pas été pris en considération tel qu'attendu et conseille que des mesures significatives soient prises afin de s'assurer que cela ne se reproduise pas à l'avenir. »

INDE : Merci madame. Peut-être qu'on pourrait ajouter un mot entre « Le GAC a indiqué, a fait part au Conseil d'Administration qu'il continuait d'être préoccupé du fait que son avis » plutôt que l'avis du GAC.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Alors attendez. Avant de continuer à parler de cela, est-ce qu'on parle du même paragraphe, là ? Parce que ce paragraphe figure dans une partie encore plus importante qui est celle de l'avis du GAC. J'ai vu des mains se lever. Mais je vois aussi maintenant le Royaume-Uni. Royaume-Uni s'il vous plaît, allez-y.

ROYAUME-UNI : Oui, je pense qu'on souhaite tous un communiqué qui soit efficace et facile à comprendre. Il ne s'agit pas de semer le doute dans l'esprit des gens. Donc si la salle est d'accord, si ce texte a



---

été approuvé dans la partie « Avis », je suggèrerais de ne pas le répéter ici dans cette section.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci au Royaume-Uni. Je vois qu'il y a acquiescement. Est-ce que d'autres personnes souhaitent intervenir ? Oui, l'Iran puis Oman.

IRAN : Je crois que deux paragraphes de l'avis ont été transférés ici. La première partie, là, j'ai un problème en fait avec toutes ces couleurs. Excusez-moi, je n'arrive pas à voir. Depuis ici, je n'arrive pas à voir parmi toutes ces couleurs.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Si je comprends bien, vous proposez de ne pas répéter de nouveau le paragraphe ici, c'est cela ?

IRAN : Oui, inutile de le répéter. On n'a pas besoin de le changer. Cela n'ajoute rien de le répéter.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Bien, j'ai bien noté votre intervention.

Oman puis l'Inde.

---

OMAN : Je suis d'accord avec l'Iran.

INDE : Merci madame la présidente. Je suis d'accord avec mes collègues de l'Iran et d'Oman pour dire qu'on peut omettre toute référence avec le Conseil d'Administration parce qu'on en parle déjà dans l'avis.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Nous avons encore un paragraphe en suspens. « Pendant la séance Conseil d'Administration-GAC, le GAC a demandé que le Conseil d'Administration envisage un modèle durable pour les efforts de renforcement de capacités du GAC dans la planification stratégique de l'ICANN, en particulier pour ce qui est de l'allouement des ressources adéquates et des budgets. »

Y a-t-il une objection par rapport à ce paragraphe ? C'est sur le renforcement des capacités. L'Iran.

IRAN : Plutôt que de parler de ressources adéquates, on pourrait parler de ressources nécessaires parce qu'il s'agit de ressources nécessaires.

---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Non, j'ai mal lu. Il s'agit d'un modèle durable. Je me suis trompée en lisant le texte en anglais. Il s'agissait d'un modèle durable et non pas souhaitable.

La Colombie ?

COLOMBIE : Étant donné qu'on sait qu'il s'agit de la séance entre le Conseil d'Administration et le GAC, inutile de le répéter ici.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci.

L'Égypte.

ÉGYPTE : Je me demandais si on passe ce paragraphe après les six vignettes, avant le .amazon, puis on commence le .amazon, si vous êtes d'accord. Il y a un manque de visibilité ici si on place ce paragraphe après le .amazon.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : En fait, cela ferait sens de les indiquer dans l'ordre où ils apparaissent.

L'Iran.

---

IRAN : Écoutez, il est 7:30, donc les questions de style, on peut les garder pour plus tard. Si vous pensez qu'on est d'accord, vous posez la question, un, deux, trois, c'est adopté. Vous posez la question « Y a-t-il des commentaires ? », un, deux, trois, c'est approuvé. Voilà. Aucun changement de style à cette heure-ci s'il vous plaît.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci.

Trinité-et-Tobago

TRINITÉ-ET-TOBAGO : Pour dire que je suis d'accord avec la suggestion. De la même manière qu'une liste apparaît, chaque élément doit apparaître aussi. Donc il est important d'être cohérents vis-à-vis de cette liste et de suivre l'ordre de cette liste.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Oui, je vois que vous acquiescez et je suis heureuse de voir que vous suivez le leadership de la présidence et du personnel de soutien.

Y a-t-il encore d'autres parties qu'il reste à traiter, Fabien ?  
Commission européenne.

---

COMMISSION EUROPÉENNE :        Merci madame. Je voulais partager avec vous quelques réflexions sur la déclaration que le PDG de l'ICANN a faite ce matin par rapport au fait de retirer les risques juridiques de la part des parties contractantes pour ce qui concerne l'accès au modèle unifié. En fait, je voulais partager avec vous certaines de nos réflexions.

Je pense que ce qui est important ici de prendre en considération, c'est que les activités pour ce qui concerne les activités de traitement, pour ce qui concerne cet accès, sont très définies. L'idée, c'est de concentrer certaines activités de traitement et certaines responsabilités pour la divulgation de données WHOIS avec l'entité qui fournit ou qui opère le modèle. Mais on ne peut pas exclure que pour certaines activités de traitement, les parties contractantes aient un rôle à jouer. Et de fait, c'est ce que le PDP va faire maintenant. Il va définir ces activités de traitement, définir la base juridique, le rôle des différents intervenants, des différents acteurs. Et c'est le niveau de réflexion et de discussions qu'on doit avoir avec les autorités chargées de la protection des données parce que ces autorités ne vont pas dire : « Oui, c'est un bon modèle et il n'y a aucun risque juridique impliqué pour les parties contractantes. » Ce qu'elles vont répondre, les autorités, c'est si on leur présente

---

différents modèles, elles vont pouvoir dire si ces modèles sont conformes au RGPD ou pas. C'est tout.

Donc il est très important d'entreprendre ce travail au sein de l'EPDP. Et je crois savoir qu'il y aura une réunion demain entre le PDP et l'organisation ICANN pour justement se préparer pour poser les bonnes questions, pour mettre sur la table les bons éléments d'un accès uniforme et obtenir le bon niveau de réactions, de feedback. Et bien entendu, nous serons ravis d'y participer dans le cadre du EPDP et en général.

Voilà ce que je voulais dire.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci à la Commission européenne de ces informations.

Le Brésil.

BRÉSIL : Merci madame. Désolé de revenir là-dessus. Petite correction par rapport à une erreur que je vois ici. Par rapport à la suggestion faite par le Royaume-Uni, nous avons ajouté le terme de « fondements », on en a déjà parlé. On a ajouté communiqué par rapport au .amazon. Donc ici, il y a un fondement. Et dans le suivi ensuite, on reprend exactement ce qui était là. Donc plutôt que d'expliquer tout cela, on pourrait peut-être dire « le

---

communiqué d’Abu Dhabi ». Donc la phrase serait : « Plusieurs membres font référence au communiqué d’Abu Dhabi où le GAC reconnaît, etc. » Pour le Brésil, c’est acceptable.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Bien. Est-ce que les autres sont d’accord ? Vous êtes d’accord ? Alors étant donné que c’est répété deux fois, plutôt que de compliquer les choses, on va parler simplement du communiqué d’Abu Dhabi. Je ne vois pas d’objections. Mais je vois que les gens continuent de regarder l’écran. Est-ce qu’on peut avancer ?

Maintenant, réunion entre le GAC et l’ALAC : « Le GAC et l’ALAC se sont mis d’accord pour continuer à progresser sur les efforts de renforcement des capacités conjoints et coopérer sur les questions politiques d’intérêt pour les gouvernements et utilisateurs finaux concernant les séries ultérieures de nouveaux gTLD. En principe, les échanges entre le GAC et l’ALAC pourraient avoir lieu dans le cadre du groupe focal du GAC sur les séries ultérieures de nouveaux gTLD sujets à une considération plus approfondie. » On en a pris note, cela a été corrigé.

Passons si vous le voulez bien à la suite. Par rapport à la ccNSO il a été suggéré de mettre l’accent sur la ccNSO et le lien entre les ccTLD et l’ISO 3166 qui a été souligné à plusieurs reprises. Ensuite, la GNSO... Oui, cela c’est la proposition originale de la

---

Russie avec la suggestion de l'Iran de supprimer le texte qui était entre crochets.

La Russie, allez-y.

RUSSIE : Après une discussion interne, nous avons décidé de tout supprimer.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Donc tout supprimer. Y a-t-il des objections ? Je vois que vous acquiescez. Nous supprimons tout, donc. Merci.

Continuons d'avancer. Oui, l'Iran.

IRAN : Le paragraphe suivant dit *work party* en anglais, le groupe de travail ATRT3.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Oui, il y a quatre groupes de travail. C'est l'intitulé formel. On peut vérifier quel est l'intitulé officiel pour vérifier la terminologie, voir si en anglais on parle de *working party* ou de *work party*. On va vérifier la terminologie officielle.

Nous continuons donc d'avancer. Groupe de travail sur la sécurité publique. Il s'agit d'un nouveau texte qui dit : « Le



---

groupe de travail sur la sécurité publique du GAC a poursuivi ses discussions avec le GAC sur les mesures d'Atténuation des abus. Conformément à ses communiqués précédents, le GAC a noté que l'utilisation malveillante du DNS menace la sécurité et la stabilité du DNS, l'acceptation universelle des TLD et la confiance des consommateurs. Cela est également reflété dans les recommandations de l'équipe de révision CCTRT dont le GAC a souligné l'importance dans son communiqué de Kobe. Le GAC a convenu de s'engager vis-à-vis de la communauté de l'ICANN sur une approche plus efficace pour atténuer l'utilisation malveillante ainsi que pour adopter des politiques en matière d'atténuation d'utilisation malveillante pour les séries ultérieures de nouveaux gTLD. De nouvelles mesures devraient inclure l'engagement renouvelé de l'organisation de l'ICANN afin d'obtenir des éclaircissements sur le nombre de questions de mises en œuvre contenues en annexe du communiqué d'Hyderabad, le suivi des recommandations de CCTRT et une séance intercommunautaire lors de la conférence 66 de l'ICANN à Montréal. »

IRAN :

Je ne me souviens plus à dire vrai. Le communiqué d'Hyderabad, pourquoi remonter autant en arrière ? Essayons d'être aussi concis que possible.

---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Oui, allez-y Fabien si vous pouvez en expliquer la raison.

FABIEN BETREMIEUX : La référence ici est faite parce qu'il s'agit de faire référence spécifiquement à une partie du communiqué d'Hyderabad à une question posée par le Conseil d'Administration. Ce qui a amené à un certain nombre d'échanges pendant les six mois suivants autour des questions touchant aux mesures d'atténuation d'utilisation malveillante du DNS. C'est pourquoi on y fait une référence spécifique.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : L'Iran.

IRAN : Je pense qu'on a parlé de cette question lors de notre dernière réunion. On a eu une réunion avec le Conseil d'Administration. Certaines recommandations ont été acceptées, d'autres, on voyait que cela excédait le domaine de compétences du Conseil d'Administration. Donc prenons les dernières informations, ne remontons pas à Hyderabad. Je ne suis pas sûr en fait que c'est nécessaire. J'ai quelques doutes. Je pense que cela pourrait créer une certaine confusion. On en a parlé à la dernière réunion,

---

je m'en souviens bien. On a parlé des six recommandations, combien avaient été acceptées et combien avaient été rejetées.

FABIEN BETREMIEUX : Je pense que là, vous faites allusion à la réunion de Kobe au cours de laquelle il y a eu une discussion sur les recommandations du CCTRT. Or, cela, c'est une série séparée et distincte de recommandations. Ici, il est question de ces deux séries d'engagement ou de développement: d'un côté, la révision CCT dont on a parlé à Kobe et les questions spécifiques que le GAC avait posé au Conseil d'Administration dans le communiqué d'Hyderabad. Donc il s'agit de deux processus différents. L'un est lié à la révision CCT tandis que l'autre, c'était une série de questions du GAC au Conseil d'Administration de l'ICANN. Le Conseil d'Administration traite des mesures d'atténuation mais en fait, il s'agit de deux types de questions, dans un cas des recommandations, dans l'autre, des questions. Donc cela, ce sont les deux parties du travail sur cette question.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Oui, l'Iran.

IRAN : Corrigez-moi Fabien si je me trompe, mais je pense qu'il s'agissait dans les deux cas de questions. On a soulevé des

---

questions et on les a traitées. Donc inutile de reprendre quelque chose dans le communiqué d’Hyderabad, de Pékin ou autre. Non. Ça, on l’a développé et on l’a amélioré.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Je pense que c’est un rapport d’un groupe de travail et on fait simplement référence au communiqué d’Hyderabad. Il y a probablement quelque chose qui y figure et qui ne figure pas ailleurs. Mais en tout état de cause, même si c’est redondant, il s’agit tout simplement d’un rapport d’un groupe de travail.

Fabien.

FABIEN BETREMIEUX : Information supplémentaire. La référence au communiqué de 2016, c’est parce que l’intention et les efforts du PSWG avaient à voir avec la conformité vis-à-vis du RGPD qui allait entrer en vigueur d’ici peu. Donc les efforts initiés à Hyderabad n’étaient pas encore finis, disons. C’est pourquoi on fait référence ici parce que le PSWG veut y répondre si vous voulez ou reprendre ces efforts.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci de ces informations.

L’Iran ?

---

IRAN :                       Alors indiquez bien que c’est le groupe de travail qui a indiqué cela et non pas nous, ou le groupe a informé du fait que...

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Toute la section figure sous l’intitulé groupe de travail sur la sécurité publique, donc tout ce qui figure ensuite est attribué à ce groupe de travail. Est-ce que vous suggérez quelque chose de concret à l’intérieur de ce paragraphe ?

IRAN :                       Je pense que par rapport à la référence faite à Hyderabad, il vaut mieux indiquer que c’est le groupe de travail qui a indiqué telle et telle chose.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci Fabien.

Kavouss, vous êtes d’accord avec cela ? Bien.

Le groupe de travail sur les droits de l’homme, on a déjà lu ce paragraphe.

Donc piste de travail cinq. Je ne vois pas la piste de travail cinq à l’écran. Alors ici, il y avait à choisir entre « compléter » ou « ajouter ». Donc pour rafraîchir la mémoire de tous : « Le groupe

---

de travail GOP s’est réuni en plénière et en non plénière pendant l’ICANN65 pour débattre du document sur les lignes directrices du groupe de travail du GAC développé depuis l’ICANN64 pour ajouter ou compléter le principes opérationnels du GAC. Le président du groupe de travail a invité les membres du GAC à fournir des contributions sur ces lignes directrices. » Alors, y a-t-il des suggestions pour remplacer « ajouter » par « compléter » ? Je ne vois pas de demande d’intervention. Donc est-ce qu’on peut faire ce changement s’il vous plaît ? Donc nous maintenons « ajouter ».

Je pense qu’il y a un nouveau texte pour le groupe focal du GAC sur les séries ultérieures ? Non, très bien.

Donc on passe à la piste de travail numéro cinq. « Un résumé général des commentaires reçus sur la piste de travail numéro cinq et son rapport étaient présentés au GAC. À ce stade, le groupe sur la piste de travail cinq cherche à se mettre d’accord sur un ensemble de recommandations qui seront envoyées au groupe de travail sur des séries ultérieures de nouveaux gTLD pour examen et appel à consensus. » Y a-t-il des commentaires par rapport à ce paragraphe ? Très bien. Nous allons passer au point suivant.

---

FABIEN BETREMIEUX : Je pense que la seule modification ici, c'est un changement proposé pour changer la référence aux membres du GAC qui devaient fournir une liste d'autorités publiques. Nous allons nous assurer que nous sommes d'accord par rapport au texte qui est sur l'écran.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci.

L'Iran.

IRAN : Pouvons-nous passer à la partie où l'on parle des séries ultérieures de nouveaux gTLD ? Je ne sais pas si j'ai soulevé ce point ou non, mais je pense qu'il est très positif d'encourager les membres à participer. Peut-être que l'on pourrait ajouter cela : « L'ICANN encourage ceux qui le souhaitent à participer à ses activités. »

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Vous voulez dire participer au PDP ? Parce qu'ils se sont déjà portés volontaires pour participer au groupe focal.

---

IRAN : Ils devraient contribuer aux activités de ce groupe, mais je vois très peu de personnes qui contribuent. Il y a Jorge et pas grand monde.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Exactement. Vous voulez dire participation au PDP. Oui, je comprends. Je vais essayer d’être gentille. Alors : « Le groupe focal fera rapport au GAC sur ses délibérations et discussions. » J’essaie de réfléchir à l’endroit où l’on pourrait introduire la phrase que vous avez proposée. « Douze membres du GAC se sont portés volontaires pour participer à cet effort et sont encouragés à contribuer... »

IRAN : Laissez-moi expliquer la situation. On a 12 membres qui font rapport au GAC. On devrait expliquer au groupe comment nous le faisons. Il y a ces 12 membres et on encourage tous les membres à participer aux activités du PDP, c'est-à-dire le groupe qui s’occupe des séries ultérieures de nouveaux gTLD. Donc ils sont encouragés à participer aux activités du groupe de travail sur le PDP concernant les procédures pour de nouvelles séries de nouveaux gTLD.



---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci Kavouss. Nous allons continuer. Voilà. Excellent. Y a-t-il des commentaires ? Il y a d'autres éléments. L'Égypte.

ÉGYPTE : Un point de procédure. Quand on fait référence à la partie où l'Égypte a fourni un commentaire qui n'a pas été accepté par d'autres collègues, je pense qu'on a tous essayé d'être tolérants vis-à-vis des autres. Donc je suggère qu'il n'y ait pas de pays qui intimident d'autres pays pour ne pas faire des commentaires.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci. Cela conclut nos conclusions d'aujourd'hui. Je m'excuse pour l'heure, il est 20:30. Je m'excuse de vous avoir retardé, je m'excuse auprès des interprètes également. Merci beaucoup de votre souplesse, de vos efforts pour essayer de nous mettre d'accord sur ce communiqué.

J'espère qu'on va garder cet élan que l'on a pour nous réunir demande à 8:30 et poursuivre nos discussions sur la révision ATRT3. Je vous verrai donc demain à 8:30 et j'espère que vous allez passer une bonne soirée. Merci.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**